



### **Avis public du retrait du règlement SH-2020-481**

Les personnes concernées par le *Règlement SH-2020-481 modifiant le Règlement de zonage 1406, afin d'ajouter les usages Habitation bifamiliale et Habitation trifamiliale aux usages autorisés dans la zone H-649 (district Laflèche)* sont par les présentes avisées que lors de sa séance du 13 octobre 2020, le conseil de l'arrondissement a retiré ledit règlement.

Longueuil, le 20 octobre 2020.

Véronica Mollica, avocate

Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert